

Le calendrier des évaluations a été rendu public :

	CM2	CE1
Distribution des livrets dans les écoles	Du 13 au 15 janvier 2010	11, 12 et 14 mai 2010
Passation des épreuves	Du 18 au 22 janvier 2010	Du 17 au 21 mai 2010
Corrections	Du 25 au 29 janvier 2010	Du 25 au 28 mai 2010
Remontée des résultats	Du 28 janvier au 17 février 2010	Du 27 mai au 16 juin 2010
Information des parents dans chaque école	Du 1er au 5 février 2010	Du 30 mai au 4 juin 2010
Publication des résultats départementaux, académiques et nationaux	24 février 2010	21 juin 2010

Le ministère assure qu'il n'est pas question de publier d'autres résultats (école par école) que ce qui a été fait en 2009 et annonce des aménagements pour la session 2010 :

- 2 items ne correspondant qu'à des compétences de fin de CM2 sont supprimés (plus-que-parfait et division par un décimal).
- un code supplémentaire est proposé, pour la non réponse (donc 0, 1, 9 ou A pour absent).
- l'application locale permettra un calcul pour chaque élève, prenant en compte le nombre réel d'items effectués ; elle permettra aussi la synthèse avec les différents champs en math et en français ; un repère de saut de page facilitera la saisie.
- l'application nationale permettra aux équipes de circonscription de travailler sur chaque item, et non sur des résultats agrégés comme précédemment.

En Français CM2 :

- renforcement de la rédaction par rapport à la copie et permettant d'évaluer la capacité à construire un texte narratif.
- en orthographe, plus de poids à l'écriture ; différents niveaux de compétences pour le lexique et la syntaxe.
- en vocabulaire, des modifications importantes, avec l'ajout de compétences : rédiger une définition et utiliser le dictionnaire.

En Maths CM2 :

- en grandeurs et mesures ainsi qu'en géométrie, les items sont indépendants les uns des autres.
- les problèmes d'utilisation de données numériques sont revus.

Sur les autres points signalés, le ministère persiste : le codage binaire correspond aux objectifs de l'évaluation. Il ne permet pas d'aider l'élève, mais l'enseignant est capable de repérer ce qui pose problème ; en janvier, cela permet de mettre en place des actions de remédiation et de donner une image plus dynamique à l'entrée en 6ème, dans la mesure où des progrès ont pu être accomplis.